

ÎLE AUX OISEAUX À PRÉVERENGES

RAPPORT FINAL

Janvier 2003



par le

Groupe « Ile aux oiseaux »

Table des matières

Introduction	3
Historique du projet	4
Concept du projet	6
Déroulement des travaux	7
Financement	9
Colonisation par la végétation et entretien	9
Portection du site	11
Premiers résultats	12
Remerciements	10
Bibliographie	14
Annexes	15

INTRODUCTION

L'île aux oiseaux de Préverenges est l'aboutissement de 17 années d'étude de la migration des limicoles et laridés à l'embouchure de la Venoge. L'attrait que ces rives exercent sur les limicoles (petits échassiers) a incité le groupe des jeunes du Cercle ornithologique de Lausanne (COL) à recenser quotidiennement ces oiseaux chaque année depuis 1984, de début mars à fin mai. Ces observations systématiques ont conduit à la récolte de plusieurs milliers de données concernant 34 espèces de limicoles et 21 espèces de laridés et sternidés (mouettes, goélands et sternes). Il a ainsi pu être montré que le nombre de limicoles observés dépendait directement de la surface exondée disponible, et que ces oiseaux étaient trop dérangés par les chiens des promeneurs, leur interdisant un séjour prolongé. D'autre part, le site n'offrait pas d'habitat adéquat en été et en automne, après la remontée des eaux, raison pour laquelle il n'a pas satisfait aux exigences requises pour figurer parmi les sites d'escale des limicoles d'importance nationale.

L'embouchure de la Venoge est un des principaux sites d'escale des limicoles migrateurs en Suisse, principalement en raison de sa situation géographique. Située au coude nord du Léman, la baie de Préverenges fonctionne comme un butoir pour les oiseaux arrivant du lac au printemps, revenus d'Afrique et en route pour leurs lointains quartiers d'été, dans la toundra arctique (Fig. 1). Les hauts-fonds exondés au printemps près de l'embouchure de la

Venoge attirent non seulement de nombreux limicoles mais également des laridés et des sternidés, tentés de faire escale pour se reposer et se nourrir avant de poursuivre leur voyage, long de plusieurs milliers de kilomètres (Fig. 2). Les longues pattes et le bec effilé des limicoles sont une adaptation exclusive aux vasières peu profondes qu'ils doivent impérativement trouver sur leur chemin pour reconstituer leurs réserves d'énergie.

Malheureusement, le 80 % des rivages naturels lémaniques ont disparu avec l'urbanisation croissante. Les grèves situées à proximité de l'embouchure de la Venoge ne font pas exception; elles ne sont exondées qu'une partie du printemps et n'offrent aucune possibilité d'escale pendant la migration d'automne (Fig. 2 et 3). Dans ce contexte, rappelons également que, jusqu'au début du XX^e siècle, le rivage de Préverenges était parsemé de nombreux blocs erratiques - dont il ne subsiste qu'un seul - qui jouaient certainement un rôle de reposoir pour les limicoles migrants (Poncy 1951). La formation naturelle du delta de la Venoge étant entravée par les curages devant permettre l'accès aux bateaux à l'intérieur de la rivière endiguée, un projet de revitalisation du site s'imposait.

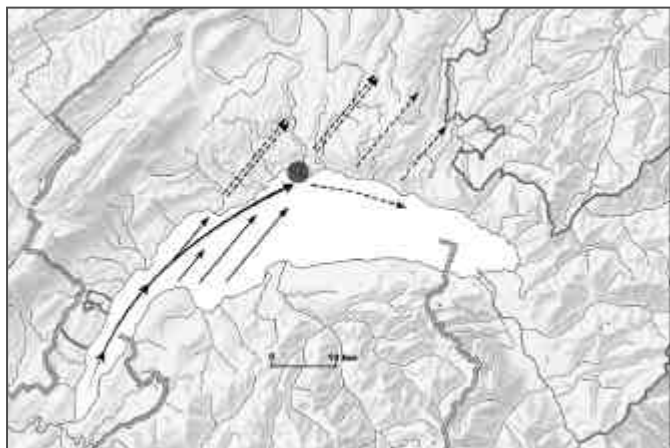


Fig. 1. Localisation du site (rond gris) et trajectoires supposées de migration des limicoles, laridés et sternidés au-dessus du Léman, avant (trait continu) et après (traitillés) l'arrivée au coude du lac. D'après Maumary et al. 1997



Fig. 3. En automne, le niveau du lac est tel que la halte des limicoles est pratiquement impossible. Sans grèves étendues, les oiseaux ne trouvent pas de nourriture et sont constamment dérangés par les promeneurs. Préverenges, novembre 1998. L. Vallotton



Fig. 2. Lors des années bissextiles, les surfaces exondées sont très favorables aux limicoles (petits échassiers). Au premier plan, un des panneaux temporaires d'information au public posés au printemps. Plage de Préverenges, mars 1996. L. Vallotton



Fig. 4. Inauguration des panneaux permanents. Chaque panneau présente d'un côté les migrateurs printaniers et de l'autre les hivernants. Ils ont été réalisés bénévolement sur proposition de la commune de Préverenges. Préverenges, 23 mars 1996. L. Maumary

HISTORIQUE DU PROJET

L'idée de la création d'une île permettant d'optimiser la capacité d'accueil pour les limicoles migrateurs a germé dès 1984, année du premier suivi complet de la migration printanière (Duperrex 1990). Une esquisse de projet, présentée en 1986 par L. Maumary et H. Duperrex au Centre de conservation de la faune et de la nature du canton de Vaud, n'a cependant pas obtenu le soutien du Conservateur de la faune d'alors, jugeant que le projet nuirait à l'esthétique des rives. Le projet est donc resté en veilleuse durant une décennie, pendant que les recensements systématiques et la pose de panneaux provisoires d'information au public se poursuivaient chaque printemps. En 1995, Année européenne de la conservation de la nature (AECN 95), un dossier a été soumis par L. Maumary, L. Vallotton et M. Baudraz dans le cadre d'un concours organisé par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Ce projet prévoyait dans un premier temps la création de panneaux synoptiques permettant de sensibiliser le grand public à la problématique des oiseaux migrateurs, puis dans un deuxième temps la création d'une île au large de la plage de Préverenges. Dès 1997, la sélection de ce projet par l'OFEFP, assortie d'une promesse de subvention de CHF 61'200.-, a constitué le déclic pour une procédure élargie de recherche de fonds et le début des démarches administratives.

Entre-temps, en mars 1996, les panneaux synoptiques illustrés par L. Vallotton et A. Scheurer, représentant respectivement les migrateurs de printemps et les hivernants ont été posés en trois points du rivage de Préverenges. En septembre 1997, un article de synthèse sur l'ensemble des observations ornithologiques de 1950 à 1996, présentant en détail le projet de l'île aux oiseaux à Préverenges, a été publié dans la revue *Nos Oiseaux* (Maumary *et al.* 1997). Une analyse pédologique du rivage a été effectuée par A. Besson et Z. Fleury (UNIL) afin de déterminer la granulométrie des matériaux à utiliser. Un groupe de travail « l'île aux oiseaux » s'est constitué dès lors, composé de M. Baudraz (COL), P. Jacot-Guillarmod (Pro Natura), L. Maumary (COL), J. Mundler (Pro Natura), J. Oberhänsli (GOS: Groupe ornithologique et des sciences naturelles de Morges et environs), O. Jean-Petit-Matile (GOS) et L. Vallotton (COL), rejoint plus tard par M. Gut, architecte habitant Préverenges. D'avril à mai 1998, L. Maumary a tourné un film sur la migration des oiseaux à Préverenges afin de sensibiliser le public au projet d'île aux oiseaux. Ce film a été projeté lors d'une réunion du conseil communal de Préverenges, puis dans les communes voisines de Saint-Sulpice, Loney, Morges et Lausanne notamment. Le projet a chaque fois

rencontré un vif intérêt de la part du public. Un relevé bathymétrique de la zone de construction ainsi qu'un piquetage de l'emprise de l'île ont été effectués par M. Baudraz et L. Vallotton (Fig. 5). Après avoir obtenu l'approbation des services concernés de l'Etat, les plans de détail élaborés par le Groupe « l'île aux oiseaux » ont été mis à l'enquête publique en avril 1999. Parallèlement à ces démarches, une importante campagne de recherche de fonds a été entreprise et la somme nécessaire à la réalisation du projet a pu être assez rapidement réunie.

Après plusieurs années de démarches administratives, les travaux - retardés par des oppositions de principe - ont enfin pu commencer en octobre 2001 et se sont terminés en juillet 2002. Deux films de la construction de l'île ont été réalisés par A. Genton et L. Varidel.

Récapitulation des principales étapes :

1984 - 1995

Douze années d'études scientifiques sur la migration des oiseaux à l'embouchure de la Venoge, aboutissant à la conception du projet d'île aux oiseaux.

Septembre 1995

Demande d'octroi de subvention auprès de l'AECN 95 sur la base d'une estimation du coût total du projet de CHF 200'000.

Mars 1996

Inauguration officielle des panneaux d'information pour le public en présence de 110 personnes.

Mai 1996

Préavis favorables de l'ensemble des services cantonaux auxquels le projet est présenté.



Fig. 6. La construction de l'île commence par le chargement des matériaux sur une barge. Différentes tailles de blocs sont nécessaires à l'élaboration de la structure de l'enrochement. Carrière de Meillerie (France), octobre 2001. L. Vallotton



Fig. 5. Après les relevés bathymétriques, un piquetage de l'emprise de l'enrochement avec des repères visuels a été effectué puis photographié, de manière à réaliser un photomontage de l'île. Préverenges, novembre 1998. L. Vallotton



Fig. 7. Premier jour de chantier. L. Maumary et M. Baudraz présentent le plan de l'île à l'endroit même de son futur emplacement. Préverenges, octobre 2001. Z. Fleury

Novembre 1996

Présentation du projet au colloque interrégional d'ornithologie de Neuchâtel.

Septembre 1997

Parution dans la revue *Nos Oiseaux* de l'article de synthèse de l'ensemble des observations ornithologiques à l'embouchure de la Venoge de 1950 à 1996.

17 novembre 1997

Octroi d'une subvention de 61'200.- par l'AECN 95. Cette première promesse de don constitue le départ officiel des démarches visant à la réalisation du projet. Création du Groupe « Ile aux oiseaux ».

Mars 1998

Elaboration du projet définitif et estimation financière à 460'000.-

Avril - mai 1998

Tournage d'un film présentant le projet et les oiseaux migrateurs à l'embouchure de la Venoge.

1^{er} mai 1998

Lancement de la première campagne de recherche de fonds auprès de 20 sponsors susceptibles d'être intéressés par le projet.

Juillet - août 1998

Montage du film de L. Maumary « La Migration des oiseaux à Préverenges ».

Septembre 1998 - avril 1999

Huit projections du film dans les communes de la région concernée par le projet.

14 septembre 1998

Présentation du projet définitif à la municipalité de la commune de Préverenges.

8 novembre 1998

Mise en soumission du projet auprès de 7 grandes entreprises de génie civil de la région. L'offre la plus avantageuse est celle de la Sagrave.

Fin novembre 1998

Réalisation d'un photomontage du projet pour évaluer son impact visuel depuis le rivage.

Janvier - juillet 1999

Parution d'environ 20 articles sur le projet dans les différents journaux et revues régionaux et nationaux.

Mars 1999

Réalisation par un géomètre du plan cadastral du projet.

6 - 26 avril 1999

Mise à l'enquête du projet. Opposition de quelques riverains.

30 avril 1999

La commune de Préverenges donne un préavis favorable au projet et propose au Service des Eaux, Sols et Assainissement (SESA) de lever les oppositions.

Août 1999

Fin de la campagne de recherche de fonds. La somme totale de 460'000.- est réunie sous forme de dons ou de promesses de dons.

Septembre 1999

Recours des opposants contre la décision du SESA de lever les oppositions. Début de la procédure au Tribunal administratif.

26 juillet 2000

Correspondance de M^e Trivelli, avocat du Groupe « Ile aux oiseaux », pour tenter d'accélérer la décision du Tribunal administratif et permettre la réalisation des travaux en automne 2000.

31 octobre 2000

Arrêt du Tribunal administratif déboutant les opposants au projet.

1^{er} décembre 2000

Fin du délai de recours. Les opposants renoncent à poursuivre leurs démarches. Le permis de construire est délivré. Les travaux doivent être reportés à l'automne 2001.



Fig. 8. La construction commence par la pose du cœur de l'enrochement (petits blocs), suivi de l'ajustage précis des gros blocs qui donneront sa forme à la digue. Un chenal est creusé pour permettre au ponton d'accéder à cette partie peu profonde du chantier. Préverenges, octobre 2001. L. Vallotton



Fig. 9. Pose de blocs reposeirs. Les blocs erratiques étaient jadis nombreux sur le rivage. Ils ont aujourd'hui disparu, utilisés pour la construction. Préverenges, novembre 2001. L. Vallotton



Fig. 10. Les matériaux sont déplacés de la barge, visible au loin, sur un ponton à faible tirant-d'eau. La pose des blocs s'effectue à l'aide de la grue, qui prélève les matériaux sur le ponton qui lui est accolé. Préverenges, novembre 2001. L. Vallotton

CONCEPT DU PROJET

Pour ce projet, un concept novateur a été défini en analysant les diverses expériences (bonnes et mauvaises) menées dans des sites similaires en Suisse, en particulier la réserve du Fanel (NE), des Grangettes (VD), ainsi qu'à Yverdon. Ces expériences ont permis de mieux comprendre le comportement des oiseaux face à des ouvrages artificiels et de définir les caractéristiques techniques optimales que doit avoir une île pour répondre à leurs besoins. Les critères pris en compte pour la conception de l'ouvrage ont été les suivants:

- empêcher l'accès aux prédateurs, aux chiens et aux promeneurs en éloignant suffisamment l'île du rivage, quel que soit le niveau du lac. Cette condition est impérative pour que des oiseaux farouches puissent se sentir en sécurité
- choisir une distance au rivage adéquate garantissant la tranquillité des oiseaux et permettant leur observation dans de bonnes conditions. Etant donné le nombre croissant d'observateurs équipés de jumelles et de télescopes, l'aspect pédagogique du projet ne doit pas être négligé et rester en accord avec la volonté de la commune de Préverenges, qui avait déjà proposé la pose de panneaux didactiques à cet endroit
- trouver une zone stable et peu profonde de manière à limiter la quantité de matériaux qui doivent être apportés et diminuer le coût du projet. La zone d'implantation de l'île a été choisie sur un socle de molasse affleurante qui s'étend sur plus d'une centaine de mètres au large

- construire un ouvrage capable de résister durablement aux contraintes du lac, notamment de briser l'énergie des grandes vagues causées par les vents de sud-ouest. Le projet a été soumis pour consultation au laboratoire de recherches hydrauliques de l'EPFL

- diminuer le plus possible l'impact paysager en abaissant au maximum la hauteur de l'ouvrage
- intégrer harmonieusement la forme de l'ouvrage dans la configuration actuelle du site.
- aménager des substrats variés de manière à répondre aux exigences des différentes espèces d'oiseaux migrateurs (vase, sable, graviers ou rochers)
- maximiser les surfaces exondées au printemps car la quantité de nourriture disponible pour les oiseaux y est directement proportionnelle
- créer des pentes très faibles, favorables aux limicoles. Ces pentes doivent être inondées la plupart du temps de manière à empêcher la venue de la végétation
- offrir un terrain d'accueil pour les oiseaux en toute saison; définir précisément les niveaux des bancs de sable et de gravier pour que des surfaces exondées soient disponibles quel que soit le niveau du lac

Le principe adopté consiste en un enrochement en forme d'arc destiné à stabiliser des bancs de sable et de gravier exondables.

L'enrochement

D'une longueur de 190 mètres, l'enrochement est situé entre



Fig. 11. A la fin de l'hiver, l'accès au chantier n'est plus possible en raison de la baisse du niveau de l'eau; l'enrochement est presque terminé et les matériaux en provenance de Meillerie acheminés. Préverenges, mars 2002. L. Vallotton



Fig. 13. La pelle retro extrait les matériaux de l'embouchure de la Venoge et crée la piste d'accès pour le camion (dumper) servant au transport. Préverenges, mars 2002. L. Maumary



Fig. 12. En janvier et février 2002, une troupe comptant jusqu'à 15 Courlis cendrés passait la nuit sur la digue en construction, se nourrissant pendant la journée au pied du Jura et peut-être aussi en France. Préverenges, janvier 2002. L. Maumary



Fig. 14. Les 2'000 m³ de matériaux pris dans la Venoge sont acheminés vers l'île avec un «dumper». Préverenges, mars 2002. L. Vallotton

60 et 150 mètres du rivage dans une zone peu profonde (cf. plan de situation en annexe). Aux hautes-eaux, la profondeur maximale au droit de l'enrochement est de 1.2 mètres.

En coupe, cet enrochement est trapézoïdal. Il a une hauteur de 1.9 mètres et une base de 7 mètres (cf. coupe en annexe). Sa surface est lisse de manière à briser les vagues sans leur offrir de prise. Il est composé de 4 couches de différentes granulométries. Sa structure est issue des différentes expériences menées par la Sagrave depuis plusieurs dizaines d'années autour du lac Léman.

Les bancs de sable et de gravier

Protégée des vagues et des courants, la zone exondable s'étend sur une surface de près de 1.5 hectares. Elle est constituée de 3'750 m³ de matériaux de nature et d'origine diverses:

- 2'000 m³ de matériaux issus du curage de la Venoge (sable et gravier rond)
- 1'400 m³ de matériaux provenant de la carrière de Meillerie (France) (tout-venant issu du dynamitage de la falaise composé de matériaux de 0-10 cm aux faces anguleuses)
- 200 m³ issus du curage d'un petit port situé sur la commune de Saint-Sulpice VD (sable, gravier et matière organique)
- 150 m³ de matériaux excavés sur l'emprise de la digue (souille) lors de la construction.

Aux hautes-eaux, seuls émergent une bande de 8 mètres de large le long de la totalité de l'enrochement et un îlot destiné à la reproduction des Sternes pierregarins *Sterna hirundo*. Aux basses-

eaux, une importante surface est dégagée, offrant aux oiseaux une variété de substrats favorables au nourrissage.

L'ouvrage a été prolongé dans sa partie est par une série de 20 pieux en bois qui délimitent le site pour les navigateurs et les baigneurs et servent de perchoirs pour les mouettes, sternes et goélands. Une rangée de blocs a également été posée dans le prolongement de la digue à proximité des pieux de manière à protéger l'îlot à sternes de l'érosion causée par les vagues en provenance du sud-est (coup de Bornand) et à offrir aux oiseaux des perchoirs qui affleurent à la surface de l'eau.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Initialement prévus en 2 phases distinctes, les travaux ont finalement été réalisés en 3 phases. Ce découpage a été nécessaire en raison de retards pris dans le planning des travaux et en raison des variations du niveau du lac. Les travaux préparatoires, les 3 phases principales et les travaux complémentaires sont décrits ci-après.

Travaux préparatoires: ces travaux ont compris l'implantation de la digue par le bureau de géomètres Courdesse, la mise en place par la Sagrave d'un cabanon de chantier, et le raccord de celui-ci au réseau électrique (début octobre 2001).

Phase 1: construction de la première partie de la digue (mi-octobre 2001 à mi-février 2002) (Fig. 6-12)

Ces travaux, réalisés par la Sagrave, ont permis la construction de 145 m de digue (soit 75% de la longueur totale) et la pose de



Fig. 15. Une piste faite avec les matériaux de la Venoge permet au camion d'accéder à l'île, où une pelle mécanique égalise les tas selon le plan précis établi par le Groupe «Île aux oiseaux». Préverenges, mars 2002. L. Vallotton



Fig. 17. Séance de chantier hebdomadaire. De gauche à droite: Z. Fleury (COL), J. Oberhaensli (GOS), M. Gut (indépendant), R. Giobellina (Sagrave), M. Baudraz (COL), L. Maumary (COL), L. Medina (Sagrave). Préverenges, octobre 2001. L. Vallotton



Fig. 16. Sur cette vue aérienne de l'île non terminée (40 m d'enrochement manquent encore à droite), on voit apparaître l'île à sternes et la structure en forme d'arc avec des pentes douces inondables. Préverenges, juin 2002. P. Maeder



Fig. 18. L'une des touches finales apportées à l'ouvrage fut ce tronc, déposé dans la lagune. Ce reposoir a rapidement été adopté par les canards et les laridés. Préverenges, juillet 2002. Z. Fleury

plusieurs tas de matériaux issus de la carrière de Meillerie, totalisant un volume de 1'080 m³. Les travaux ont été interrompus à mi-février par la baisse du niveau du lac. Durant cette phase, la météo relativement clémente n'a pas impliqué d'arrêt important des travaux. Les ouvriers de l'entreprise Sagrave ont proposé d'écourter leurs vacances de Noël pour accélérer la réalisation de la digue, ce qui a été très apprécié par le Groupe «Ile aux oiseaux».

La technique mise en œuvre par la Sagrave consiste à poser et ajuster les blocs de la digue les uns après les autres grâce à une pelle à câble située sur un ponton flottant. Un second ponton, situé à côté du premier, ravitaille la pelle en matériaux de différents types (constituant les différentes couches de la digue). L'ensemble est ravitaillé depuis la carrière de Meillerie par une barge. Cette technique, particulière à la Sagrave, nécessite la présence permanente de 4 ouvriers.

Phase 2: curage de la Venoge et mise en forme des matériaux (mars 2002) (Fig. 13-19)

Durant cette phase, le curage du lit de la Venoge a été effectué et les matériaux transportés jusqu'à l'île. Au total, 2'000 m³ ont été extraits. Ces travaux ne faisaient pas partie des travaux de l'île aux oiseaux proprement dits. Ils ont été entrepris et dirigés par les communes de Préverenges et Saint-Sulpice. Le Groupe «Ile aux oiseaux» a toutefois pris à sa charge le surcoût engendré par le transport des matériaux.

Le transport jusqu'à l'île s'est effectué à l'aide d'un dumper de 12 m³ qui circulait sur le chemin de la plage, puis sur une piste réalisée entre le rivage et l'île. Le fond du lac, mouvant par endroits, a nécessité une très grande prudence de la part des ouvriers pour éviter que les machines ne s'enlisent.

Les matériaux de la Venoge, ainsi que ceux de la carrière de Meillerie, ont ensuite été mis en forme derrière l'île à l'aide d'une pelle retro, d'une pelle araignée et d'un petit trax, sur la base des indications fournies par le Groupe «Ile aux oiseaux». L'altitude des bancs de sable et de gravier ainsi créés a été contrôlée en permanence par le Groupe «Ile aux oiseaux», les niveaux des surfaces devant impérativement coïncider avec ceux du lac.

Les travaux de cette seconde phase ont été réalisés par l'entreprise Orllati.

Phase 3: fin de la construction de la digue et travaux annexes (juillet 2002).



Fig. 19. La mise en place des matériaux de l'île a nécessité l'action coordonnée d'un trax, d'un «dumper» et d'une pelle «retro» pendant trois semaines. Préverenges, avril 2002. L. Vallotton

Durant cette troisième et dernière phase, les 45 mètres de digue qui n'avaient pas pu être réalisés durant la phase 1 ont été construits, tandis que le solde des matériaux provenant de la carrière de Meillerie, soit 320 m³, a été amené et mis en forme. Les 20 pieux reposoirs ont été battus à l'extrémité ouest de l'île, tandis que la rangée de blocs reposoirs a été aménagée au même endroit.

Travaux complémentaires: des travaux complémentaires ont été effectués à fin novembre 2002 :

- pose d'un grillage de 50 cm de hauteur délimitant une surface carrée de 3 mètres sur 3 sur l'îlot à sternes. Ce grillage est destiné à sécuriser les sternes qui nicheront sur l'îlot et à les protéger des prédateurs
- pose de bois flottants comme reposoirs pour les laridés.

Des panneaux explicatifs destinés au public (voir plus loin) seront posés prochainement. Ces panneaux complèteront ceux qui ont été posés en 1996 et qui décrivent les différentes espèces d'oiseaux qui peuvent être observées sur le site au printemps et en hiver.

FINANCEMENT

La réalisation de l'île n'aurait sans doute pas été possible sans l'impulsion initiale qu'a représenté la subvention versée par l'OFEFP dans le cadre de l'Année européenne pour la conservation de la nature 1995 (AECN95). De nombreux parrains de tous horizons sont venus s'ajouter pour permettre le financement complet des travaux.

Le produit de la vente des cassettes du film «La migration des oiseaux à Préverenges» ainsi que des affiches «Les oiseaux migrants à Préverenges» a été intégralement versé au profit de l'île aux oiseaux.

Toutes les tâches des membres du Groupe «Île aux oiseaux» (conception de l'île, élaboration des plans, relevés topographiques, publicité, tournage de film, graphisme, coordination et suivi des travaux, administration, études ornithologiques) ont été réalisées bénévolement.

Un compte bancaire à deux signatures a été ouvert en septembre 1998 pour toutes les transactions financières liées au projet. Le tableau 1 présente le détail des dépenses et recettes de ce compte. Le solde sera utilisé pour la mise en place de la nouvelle signalisation (voir plus loin), la pose de bois flottants comme reposoirs pour les laridés et pour des travaux de maintenance.

Tab. 1. Détail des frais et des dons (compte BCV Z 0956.04.24, Île aux oiseaux à Préverenges)

	Débit	Crédit
Sagrave S.A. (construction de l'enrochement et transport de matériaux)	SFr. 469'000.00	
Orllati S.A. et Commune de St-Sulpice (extraction et mise en place des matériaux de la Venoge)	SFr. 37'200.00	
Film Préverenges (montage, location projecteur, cassettes)	SFr. 7'260.00	
Plaque commémorative et remplacement des panneaux permanents	SFr. 5'629.20	
Romande Energie S.A. (installation du cabanon Sagrave)	SFr. 2'022.90	
Frais divers, administration	SFr. 2'531.00	
Travaux du géomètre, plans	SFr. 4'903.50	
Intérêts et frais bancaires		SFr. 3'802.85
Vente de cassettes (film Préverenges) et d'affiches et dons jusqu'à CHF 1000.-		SFr. 18'103.90
Don Fondation MAVA		SFr. 100'000.00
Don Fondation Ellis Elliot		SFr. 100'000.00
Don «A la mémoire de Anne Lasserre»		SFr. 90'000.00
Don Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP, AECN95)		SFr. 55'229.75
Don Loterie Romande		SFr. 40'000.00
Don Fondation Hans Wilsdorf (montres Rolex)		SFr. 40'000.00
Don Pro Natura Vaud		SFr. 25'000.00
Don Nos Oiseaux		SFr. 20'000.00
Don Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO)		SFr. 15'000.00
Don «In memoriam Larry Bigelow»		SFr. 10'000.00
Don Centre de conservation de la faune et de la nature		SFr. 10'000.00
Don WWF Suisse		SFr. 9'000.00
Don Fonds Suisse pour le paysage (FSP)		SFr. 8'000.00
Don Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA)		SFr. 5'000.00
Don Novartis		SFr. 5'000.00
Don Commune de St-Sulpice		SFr. 5'000.00
Don WWF Vaud		SFr. 3'000.00
Don Retraites Populaires		SFr. 3'000.00
Don Cercle ornithologique de Lausanne (COL)		SFr. 3'000.00
Don Mme M. Schuler		SFr. 2'000.00
Don Winterthur Assurances		SFr. 1'700.00
Don Mme V. Corti		SFr. 1'000.00
Total	SFr. 528'546.60	SFr. 572'836.50
Capital au 31.12.02	SFr. 44'289.90	

COLONISATION PAR LA VÉGÉTATION ET ENTRETIEN

D'après C. Bornand

Les sables vierges issus du dragage de la Venoge se sont rapidement couverts de verdure. Si certaines espèces pouvaient facilement être déterminées depuis la rive, la flore de l'île de Préverenges restait méconnue.

Trois relevés botaniques ont été effectués (3 juillet, 22 juillet et 10 novembre 2002) par J. Droz et C. Bornand. La saison botanique tirant à sa fin lors du dernier relevé, quelques espèces n'ont pas pu être déterminées précisément. Malgré tout, ce sont plus de 80 plantes qui ont été observées ce jour-là, ce qui porte le total de l'île à 110 espèces (Tab. 2, Fig. 20 et 21).

On aurait pu espérer que certaines espèces des rives lacustres aujourd'hui disparues après la destruction de leur milieu naturel fassent leur réapparition. La région de la Venoge abritait en effet de

nombreuses plantes liées aux rives lacustres; on peut citer entre autres le Plantain d'eau *Alisma plantago-aquatica*, l'Héleocharis épingle *Eleocharis acicularis*, l'Holoschoenus commun *Holoschoenus romanus*, le Jonc des tonneliers *Schoenoplectus lacustris*, la Limoselle aquatique *Limosella aquatica*, le Myosotis gazonnant *Myosotis caespitosa*, le Myosotis de Rehsteiner *Myosotis rehsteineri*, le Nénuphar blanc *Nymphaea alba*, la Renoncule grande douve *Ranunculus lingua* et la Renoncule scélérate *R. sceleratus* (Lachavanne 1975). La plupart de ces fleurs ont désormais disparu du pourtour lémanique.

Après une année, les plantes qui se plaisent le mieux sont des pionnières qui profitent de coloniser un terrain vierge (surtout des espèces annuelles). La grande majorité des plantes sont des banalités de plaine peu exigeantes: pissenlit, ortie, géranium, chénopode, amarante etc. que l'on trouve au bord de tous les chemins et dans les champs.

Si les plantes herbacées ne vont certainement pas se révéler nuisibles, il en va différemment des arbustes ou arbres comme les buddlejas, les saules, les robiniers et les ronces déjà plus ou moins abondants. Ces derniers auraient vite fait d'envahir tout le banc de sable, c'est pourquoi leur arrachage systématique s'impose une à

deux fois par année. L'arrivée de certaines autres plantes comme le roseau *Phragmites* ou la Reynoutria du Japon *Reynoutria japonica* pourrait s'avérer problématique, leur éradication étant très compliquée (stolons). Si elles ne sont pas encore présentes, elles méritent d'être surveillées.

Tab. 2. Relevés botaniques des 3/22 juillet et 10 novembre 2002

Identification	Nom latin	3.7.02	22.7.02	10.11.02	Identification	Nom latin	3.7.02	22.7.02	10.11.02
1	JD/CB	Amaranthus retroflexus	x	x	57	CB	Carex sp		x
2	JD/CB	Artemisia vulgaris	x	x	58	CB	Chenopodium polyspermum		x
3	JD/CB	Chenopodium album	x	x	59	CB	Cichorium intybus		x
4	JD/CB	Echinochloa crus-galli	x	x	60	JD/CB	Conyza canadensis		x
5	JD/CB	Galinisoga ciliata	x	x	61	CB	Cynodon dactylon		x
6	JD/CB	Medicago lupulina	x	x	62	CB	Daucus carota ?		x
7	CB	Melilotus albus	x	x	63	CB	Diploaxis tenuifolia		x
8	JD/CB	Plantago lanceolata	x	x	64	CB	Elodea nuttallii		x
9	JD/CB	Plantago major ssp major	x	x	65	JD	Epilobium hirsutum		x
10	JD	Polygonum persicaria	x	x	66	CB	Epilobium sp		x
11	JD/CB	Robinia pseudoacacia	x	x	67	CB	Eragrostis minor		x
12	JD	Rumex crispus	x	x	68	JD/CB	Erigeron annuus ssp annuus		x
13	JD/CB	Senecio vulgaris	x	x	69	CB	Eupatorium cannabinum		x
14	JD/CB	Solanum nigrum	x	x	70	JD	Geranium molle		x
15	JD/CB	Trifolium repens	x	x	71	CB	Geranium pyrenaicum		x
16	JD/CB	Verbena officinalis	x	x	72	JD/CB	Geranium robertianum ssp robertianum		x
17	JD	Angelica sylvestris?	x		73	CB	Geranium rotundifolium		x
18	JD	Capsella bursa-pastoris	x		74	CB	Juncus effusus		x
19	JD	Cerastium fontanum ssp vulgare	x		75	JD/CB	Juncus inflexus		x
20	JD	Diploaxis muralis	x		76	CB	Lepidium virginicum		x
21	JD	Euphorbia helioscopia	x		77	CB	Lolium multiflorum		x
22	JD	Euphorbia platyphyllos	x		78	CB	Lycopersicon esculentum		x
23	JD	Fallopia convolvulus	x		79	CB	Lycopus europaeus ssp mollis		x
24	JD	Lemna minor	x		80	CB	Lythrum salicaria ?		x
25	JD	Lepidium virginicum	x		81	CB	Malva neglecta		x
26	JD	Lotus corniculatus	x		82	JD/CB	Malva sylvestris ?		x
27	JD	Polygonum aviculare	x		83	CB	Mentha longifolia		x
28	JD	Reseda lutea	x		84	CB	Myosoton aquaticum		x
29	JD	Tripleurospermum perforatum	x		85	CB	Myriophyllum spicatum		x
30	JD	Veronica persica	x		86	JD	Nicandra physalodes		x
31	JD	Dactylis glomerata		x	87	CB	Oenothera sp		x
32	JD	Lolium perenne		x	88	CB	Ononis repens		x
33	JD/CB	Panicum capillare		x	89	CB	Panicum dichotomiflorum		x
34	JD	Poa pratensis		x	90	CB	Physalis peruviana		x
35	JD/CB	Tussilago farfara		x	91	JD/CB	Picris hieracioides ssp hieracioides		x
36	JD/CB	Urtica dioica		x	92	JD/CB	Poa annua		x
37	JD/CB	Verbascum thapsus s.l.		x	93	CB	Potentilla reptans		x
38	JD	Epilobium (angustifolium ?)		x	94	CB	Ranunculus repens		x
39	JD	Juncus articulatus		x	95	JD	Rorippa amphibia		x
40	JD	Oenothera biennis		x	96	JD/CB	Rubus fruticosus s. l.		x
41	CB	Agropyron repens ?		x	97	CB	Rumex obtusifolius		x
42	JD	Agrostis stolonifera		x	98	JD/CB	Salix caprea		x
43	CB	Amaranthus hypochondriacus		x	99	JD/CB	Salix purpurea ssp purpurea		x
44	CB	Amaranthus bouchonii		x	100	JD/CB	Scrophularia nodosa		x
45	CB	Anthyllis vulneraria sl		x	101	JD/CB	Solanum dulcamara		x
46	CB	Arctium sp		x	102	JD	Solanum lycopersicum		x
47	JD/CB	Artemisia verlotiorum		x	103	CB	Sonchus asper		x
48	CB	Barbarea vulgaris		x	104	JD	Sonchus oleraceus		x
49	CB	Bidens tripartita		x	105	JD/CB	Stachys sylvatica		x
50	JD/CB	Buddleja davidii		x	106	JD/CB	Taraxacum officinale		x
51	CB	Calamagrostis ?		x	107	JD/CB	Trifolium pratense		x
52	CB	Capsella bursa-pastoris		x	108	JD/CB	Veronica beccabunga		x
53	CB	Cardamine hirsuta ?		x	109	CB	Veronica persica		x
54	JD	Carex flacca		x	110	JD/CB	Vicia cracca		x
55	CB	Carex hirta		x					
56	JD	Carex pendula		x					

CB: C. Bornand/JD: J. Droz



Fig. 20. En juillet déjà, la végétation reprenait ses droits, principalement sur les matériaux provenant de la Venoge. Préverenges, juillet 2002. L. Vallotton



Fig. 21. Les recensements de la végétation ont mis en évidence la présence de 110 espèces de plantes sur l'île, parmi lesquelles de nombreuses pionnières. Les arbustes tels que les saules, robiniers et buddlejas sont à éliminer afin d'éviter l'embuissonnement. Préverenges, novembre 2002. L. Vallotton

PROTECTION DU SITE

Une séance de coordination sera organisée prochainement pour définir les différentes restrictions d'accès qui devront être mises en place de manière à garantir la tranquillité des oiseaux présents sur l'île. Elle réunira le Groupe «Île aux oiseaux», le Service des Eaux, Sols et Assainissement (SESA), le Centre de conservation de la faune et de la nature, ainsi que la commune de Préverenges. Le Groupe «Île aux oiseaux» propose les restrictions suivantes:

- interdiction totale de se rendre sur l'île (depuis le rivage par basses-eaux, à la nage ou en bateau). Il est à noter que le secteur est très peu favorable à la baignade et à la navigation en raison de la très faible profondeur d'eau

- restriction d'accès au rivage pour les promeneurs et les chiens sur le secteur le plus sensible (300 m à partir de l'embouchure de la Venoge, soit 13% de la longueur totale du rivage de la commune) durant la migration printanière (1^{er} mars au 31 mai)

- renforcement de l'information et de la surveillance sur l'obligation de tenir les chiens en laisse (ou de les maintenir sous contrôle à proximité du maître). Rappelons que ce sont les chiens non tenus en laisse qui causent le plus de dérangements car ils courent sur le rivage et effrayent les oiseaux en train de se reposer ou de se nourrir. Bien que ce soit une obligation sur la totalité du secteur, 85% des chiens ne sont actuellement pas tenus en laisse. Pour préserver la tranquillité des oiseaux, il faudrait que les chiens restent sous contrôle de leur maître dans la zone la plus sensible.

Un balisage (lacustre et terrestre) devra être mis en place et sera accompagné de la pose de panneaux d'information (cf. ci-dessous). Le balisage lacustre complètera celui qui est actuellement en place.

INFORMATION AU PUBLIC

Les panneaux permanents actuels

Les panneaux actuels (oiseaux d'eau hivernants et migrateurs) ont été réalisés entre 1992 et 1996 suite à la demande de la commune de Préverenges. Le Cercle ornithologique de Lausanne s'est chargé de la réalisation complète du projet, en collaboration avec deux dessinateurs lausannois: A. Scheurer et L. Vallotton.

Il s'agissait de mettre en valeur la diversité avifaunistique exceptionnelle du site de Préverenges en présentant une série d'espèces fréquentes à Préverenges, dont beaucoup ne figurent jamais sur les panneaux rencontrés habituellement au bord de nos lacs.



Fig. 22. Une plaque en bronze sur laquelle figurent les principaux parrains de l'île aux oiseaux a été scellée dans la pierre en face de l'ouvrage. Préverenges, novembre 2002. L. Vallotton

Le défi principal a été de trouver un support attractif, facilement remplaçable et fidèle aux détails des plumages, tout en étant résistant aux atteintes du temps et des hommes. L'option choisie fut la sérigraphie (dont les encres sont réputées avoir une excellente résistance à la lumière) sur papier. Le tout fut scellé hermétiquement sous acrylique. Trois panneaux de 90X120 cm (chacun présentant d'un côté les hivernants et de l'autre les migrateurs de printemps), ont été disposés entre le parc de Vertou (Morges) et l'embouchure de la Venoge (Préverenges). Les panneaux ont été inaugurés le 23 mars 1996. Passablement délavées, les affiches ont été remplacées en novembre 2002, après plus de 6 ans de bons et loyaux services.

Les panneaux temporaires du printemps

Chaque année depuis 1984, plusieurs panneaux temporaires ont été placés de mars à mai le long du rivage à l'ouest de l'embouchure de la Venoge. De petite taille, ces panneaux peuvent être facilement mis en place et sensibilisent les promeneurs aux dérangements qu'ils peuvent provoquer, principalement lorsqu'ils sont accompagnés de chiens non tenus en laisse. Ces panneaux continueront d'être posés au printemps.

Nouvelle signalisation

Des panneaux explicatifs permanents présentant le concept de l'île aux oiseaux sont à l'étude. Il s'agira d'expliquer au public quels sont les buts recherchés par cette construction et comment elle est conçue pour y parvenir (forme de l'enrochement, nature et disposition des matériaux, île à sternes, blocs et pieux-reposoirs, etc).

Ces aménagements seront réalisés dans un esprit d'information et de sensibilisation du public, de manière à gérer au mieux les relations parfois conflictuelles qui existent entre les différents usagers du site (promeneurs, cyclistes, ornithologues, cavaliers, véliplanchistes, etc).

Plaque commémorative de remerciement aux parrains

Une plaque commémorative en bronze sur laquelle figurent les principaux parrains de l'île aux oiseaux a été mise en place sur le site en novembre 2002 (Fig. 22 et gros plan en annexe). Elle se trouve scellée dans un gros rocher apporté en bateau depuis Meillerie par l'entreprise Sagrave et mis en place par l'entreprise Orllati sur le rivage, en face de l'île. Y figurent les personnes, entreprises ou organisations ayant apporté un soutien financier de mille francs et plus. Deux parrains remplissant ces conditions ont cependant souhaité ne pas figurer sur la plaque. Il est à noter que, pour



Fig. 23. De tels groupes de Chevaliers combattants séjournent plus longuement sur le rivage depuis la construction de l'île aux oiseaux, sur laquelle ils peuvent se nourrir et trouver refuge en cas de dérangement sur le rivage. Préverenges, avril 2002. L. Maumary

certain donateurs, la mention explicite du nom sur le site de l'ouvrage était la condition nécessaire pour le versement de la subvention.

PREMIERS RÉSULTATS

A peine terminée, l'île aux oiseaux de Préverenges tant attendue s'offre un palmarès impressionnant: d'avril à juin 2002, 27 espèces de limicoles et 14 de laridés s'y sont posées, soit pratiquement toutes les espèces observées en 17 ans d'étude sur le site, totalisant plus de 1'500 données (Fig. 23, 26-30 et totaux en annexe)!

En janvier et février 2002, alors qu'il n'y avait encore qu'un enrochement, une troupe comptant jusqu'à 15 Courlis cendrés *Numenius arquata* hivernants y ont passé la nuit (voir p.4), fait rarissime dans le bassin lémanique. Puis, dès le moment où les machines ont quitté le chantier à fin mars, l'île a hébergé des limicoles tous les jours jusqu'en juin. Deux journées pluvieuses ont été particulièrement fastes: le 14 avril, l'île a notamment accueilli 3 Huitriers pies *Haematopus ostralegus*, 46 Courlis corlieux *Numenius phaeopus* (dont un groupe de 22 et un de 19 individus), 2 Courlis cendrés et 2 Sternes caspiennes *Sterna caspia*; le 2 mai, il y avait en tout 112 limicoles de 10 espèces posés sur l'île, dont 19 Grands Gravelots *Charadrius hiaticula*, 28 Bécasseaux sanderlings *Calidris alba* (nombre record en Suisse), 43 Chevaliers aboyeurs *Tringa nebularia* et 7 Tournepierres à collier *Arenaria interpres*! D'autres observations rares furent 2 Chevaliers stagnatiles *Tringa stagnatilis* le 9 avril, 3 Avocettes élégantes *Recurvirostra avosetta* le 26 avril, 13 Goélands bruns *Larus fuscus* le 27 avril, 1 Barge rousse *Limosa lapponica* et 560 Mouettes pygmées *Larus minutus* le 30 avril, 1 Sterne hansel *Gelochelidon nilotica* le 3 mai et 2 autres le 1^{er} juin, 1 Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* les 4 et 13 mai, 1 Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* le 5 mai, 1 Pluvier argenté *Pluvialis squatarola* du 11 au 13 mai, 1 Huitrier pie le 15 mai, 1 Bécasseau maubèche *Calidris canutus* du 16 au 18 mai, 4 Bécasseaux cocorlis *Calidris ferruginea* le 18 mai, 2 Sternes caugeks *Sterna sandvicensis* le 19 mai et 3 Echasses blanches *Himantopus himantopus* le 21 mai. La vedette du printemps fut sans conteste une Glaréole à collier *Glareola pratincola* qui a séjourné sur l'île du 7 au 11 mai!

Pour la première fois, l'automne a vu de nombreux limicoles se poser à Préverenges, le nombre de données atteignant même le tiers de celui obtenu au printemps. La fréquentation du Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*, du Bécasseau variable *Calidris alpina* et du Grand Gravelot a été particulièrement élevée (Tab. 3). Un couple de Grands Gravelots a même paradé du 16 au 22 août! De nombreux laridés et sternidés ont également été observés, tels que Mouettes mélanocéphales *Larus melanocephalus* ou Sternes caugeks *Sterna sandvicensis*. Des bagues de Mouettes mélanocéphales provenant de Hongrie, d'Ukraine et de Pologne ont pu être lues. Un Héron crabier *Ardeola ralloides* juvénile était sur l'île le 15 août, ce qui constitue l'une des très rares données postnuptiales en Suisse.

L'évolution du nombre de limicoles recensés de 1984 à 2002 montre clairement l'influence de l'île, qui a permis l'escalade d'un nombre de limicoles bien plus élevé que lors des meilleures années

Tab. 3. Fréquentation de l'île aux oiseaux par les limicoles en 2002*.

Espèce	printemps (mars-15 juin)	été/automne (16 juin-10 décembre)*	Total
1 Huitrier pie	4	2	6
2 Avocette	3	8	11
3 Echasse	4	0	4
4 Glaréole à collier	1	0	1
5 Petit Gravelot	122	21	143
6 Grand Gravelot	95	38	133
7 Gravelot à collier interrompu	3	0	3
8 Vanneau huppé	0	1	1
9 Pluvier argenté	9	1	10
10 Bécasseau maubèche	3	1	4
11 Bécasseau sanderling	135	3	138
12 Bécasseau minute	44	13	57
13 Bécasseau de Temminck	4	1	5
14 Bécasseu cocorli	12	3	15
15 Bécasseu variable	7	119	126
16 Combattant varié	593	30	623
17 Barge à queue noire	4	0	4
18 Barge rousse	1	0	1
19 Courlis corlieu	59	1	60
20 Courlis cendré	3	4	7
21 Chevalier arlequin	13	0	13
22 Chevalier gambette	95	0	95
23 Chevalier stagnatile	2	0	2
24 Chevalier aboyeur	95	9	104
25 Chevalier culblanc	0	2	2
26 Chevalier sylvain	28	4	32
27 Chevalier guignette	159	225	384
28 Tournepierre à collier	30	2	32
Total	1528	488	2016

* Données de L. Maumary seulement

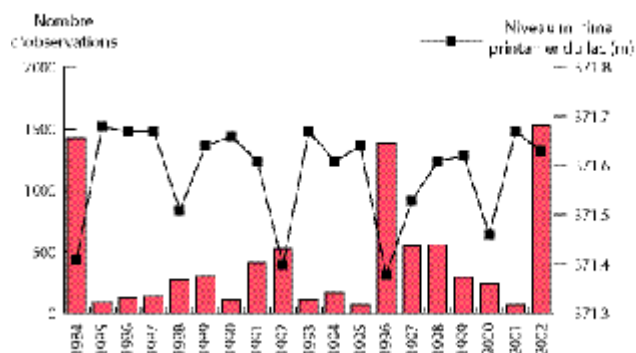


Fig. 24. Evolution du nombre d'observations de limicoles par année à Préverenges (colonnes). Les années records correspondent à des années bissextiles (basses-eaux), sauf pour 2002, où malgré le haut niveau de l'eau l'île a permis aux migrants de faire halte.

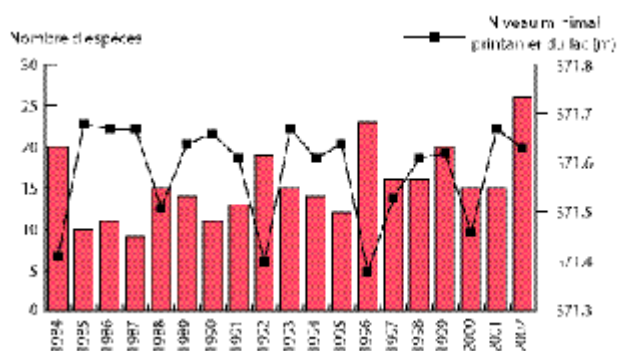


Fig. 25. Evolution du nombre d'espèces de limicoles observées par année à Préverenges (colonnes). Les années records correspondent à des années bissextiles, sauf pour 2002, où malgré le niveau de l'eau, l'île a été attractive pour une diversité d'espèces jamais atteinte auparavant.



Fig. 26. Avec 95 observations, 2002 fut une année record pour le Grand Gravelot. On le distingue du Petit Gravelot par l'absence de cercle orbital jaune et par la couleur orange de la base du bec et des pattes. Préverenges, mai 2002. L. Maumary

bissextiles de 1984 et 1996 (Fig. 24). La fréquentation record est également due à des séjours prolongés, qui étaient auparavant souvent interrompus par les chiens: les oiseaux continuent à se nourrir sur le rivage mais passent la nuit sur l'île et s'y réfugient lors de dérangements. L'île fonctionne donc non seulement comme site d'escale pour le repos des migrateurs mais également comme lieu de gagnage et comme refuge.

Un très grand nombre d'espèces a également été enregistré (Fig. 25), avec des totaux records pour toutes les espèces sauf l'Echasse, l'Huîtrier pie, la Barge à queue noire *Limosa limosa*, les Chevaliers arlequin *Tringa erythropus*, gambette *T. totanus* et stagnatille *T. stagnatilis*. Les nouvelles apparitions pour la période 1997-2002 sont la Glaréole à collier, le Gravelot à collier interrompu, le Bécasseau cocorli, la Barge rousse et le Tournepiere à collier.

Les Sternes pierregarins *Sterna hirundo* manifestent déjà de l'intérêt pour l'île qui leur est destiné, mais ne s'y sont pas encore reproduites. Un couple de Tadornes de Belon *Tadorna tadorna* manifeste également des velléités de reproduction, et les mâles de Harles bièvres *Mergus merganser* s'y trouvent à l'aise pour muer, avec des rassemblements atteignant 400 individus en octobre. A peine achevée, l'île aux oiseaux a suscité autant d'enthousiasme chez les ornithologues et promeneurs que chez les oiseaux: les premiers peuvent observer à loisir des espèces peu fréquentes en Suisse et à très faible distance, l'île étant proche du rivage. Les oiseaux quant à eux ont trouvé un havre de paix leur offrant sécurité et nourriture, indispensable au bon déroulement de leur migration.



Fig. 27. Le Bécasseau cocorli, particulièrement coloré en plumage nuptial, n'a été observé qu'à 16 reprises à Préverenges depuis 1984, dont 12 fois en 2002! Préverenges, mai 2002. L. Maumary



Fig. 29. Avec 28 individus, l'île aux oiseaux détient le record du plus grand goupe de Bécasseaux sanderlings jamais observé en Suisse. Le total des observations en 2002 (135 individus) est plus de dix fois supérieur au précédent record. Mai 2002. L. Maumary



Fig. 28. Après le Combattant, le Chevalier gambette est le limicole le plus abondant à Préverenges, avec 68 observations/an en moyenne depuis 1984. Grâce à l'île, 95 individus ont pu être observés en 2002. Préverenges, mai 2002. L. Maumary

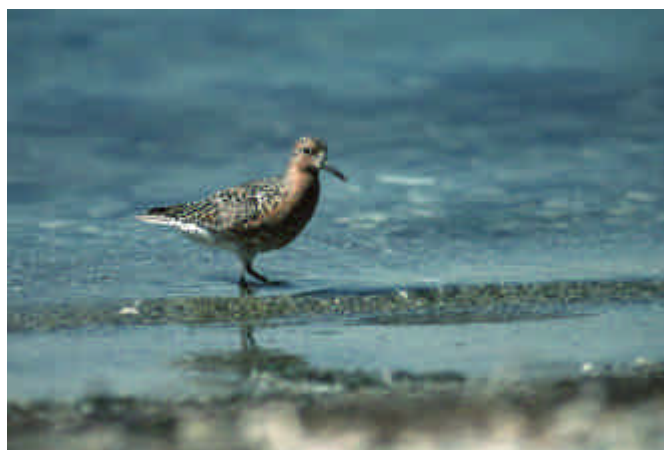


Fig. 30. Toujours rare, le Bécasseau maubèche n'a été observé qu'à 16 reprises à Préverenges, dont 3 fois en 2002. Les maxima précédents étaient de 8 et 4 individus en 1984 et 1996 respectivement. Préverenges, mai 2002. L. Maumary

REMERCIEMENTS

Le Groupe « Ile aux oiseaux » tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué, de quelque manière que ce soit, à la bonne réalisation de l'île aux oiseaux à Préverenges, en particulier: le Dr Luc Hoffmann (Fondation MAVA), la Fondation Elliot, Mme Christiane Bauer-Lasserre, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), la Loterie Romande, la Fondation Hans Wildorf (montres Rolex), Pro Natura Vaud, la société *Nos Oiseaux*, l'Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO), «In memoriam Larry Bigelow», le Centre de conservation de la faune et de la nature du canton de Vaud, le WWF Suisse, le Fonds Suisse pour le paysage (FSP), la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA), Novartis, la commune de Saint-Sulpice, la Société coopérative Migros Vaud, le WWF Vaud, les Retraites Populaires, le Cercle ornithologique de Lausanne (COL), Mme Madeleine Schuler, la Winterthur Assurances, la société Sagrave S.A., la commune de Préverenges, la société Orllati S.A., Mme Vera Corti, Mme M.-M. Schäfer-Vallotton, A+T Hausgeräte AG., la Société de Rahm & C^e, le bureau technique Jan et Courdesse S.A., le Groupe d'Animation du Pied du Jura, le Cercle de sciences naturelles de Vevey-Montreux, le Cercle ornithologique et de Sciences Naturelles d'Yverdon (COSNY), Mlle A. Besson, Mlle Z. Fleury, MM. C. Jotterand et S. Imesch (Technic Audio Video S.à r.l.), M. G. Schwaab (G. S. Services S.A.), M. P. Vallotton, M. A. de Titta, les botanistes MM. C. Bornand et J. Droz, M. U. Lemmin, le Prof. P. Vogel, M^e L. Trivelli et la commune de Préverenges.

En écrivant ces lignes, nous apprenons le décès de M. Michel

Gut, architecte retraité résidant à Préverenges, qui s'intéressait aux oiseaux et s'était spontanément proposé pour superviser le déroulement des travaux de construction de l'île. Le Groupe « Ile aux oiseaux » lui dédie ce rapport et le remercie pour sa participation enthousiaste et efficace à ce projet qu'il avait pris très à cœur.

BIBLIOGRAPHIE

AESCHIMANN, D. & H. BURDET (1994): Flore de la Suisse et des territoires limitrophes, «le nouveau Binz». Ed. du Griffon, Neuchâtel.

DELARZE, R., GONSETH, Y., & P. GALLAND (1998): Guide des milieux naturels de Suisse. Ed. Delachaux et Niestlé.

DUPERREX, H. (1990): le passage des Limicoles à Préverenges et à St-Sulpice au printemps 1984. 2e version. Rapport non publié.

LACHAVANNE, J.-B. & R. WATTENHOFER (1975): Les macrophytes du Léman. Conservatoire botanique de Genève, imprimerie du Journal de Genève.

LAUBER K. & G. WAGNER (1998): Flora Helvetica, Flore illustrée de Suisse. Ed. Haupt.

MAUMARY, L., BAUDRAZ, M. & T. GUILLAUME (1997): Migration des Laro-Limicoles à l'embouchure de la Venoge. *Nos Oiseaux* 44: 125-155.

PONCY, R. (1951): Les blocs erratiques: refuges ornithologiques le long des côtes du Léman. *Nos Oiseaux* 21: 7-9.

Rédaction

L. Maumary, L. Vallotton & M. Baudraz, janvier 2003



Le dernier jour des travaux à Préverenges. De gauche à droite: L. Maumary (COL), M. Baudraz (COL), F. Verger (Sagrave), L. Vallotton (COL), M. Gut (indépendant), L. Roch (Sagrave), J. Mundler (COL, Pro Natura), F. Vesin (Sagrave), A. Genton (vidéaste, COL), M. Cosendai (SESA), O. Jean-Petit-Matile (GOS), A. Annen (commune de Préverenges), C. Agier (commune de Préverenges), J. Oberhaensli (GOS), L. Varidel (cinéaste, COL) et L. Medina (Sagrave). Préverenges, 25 juillet 2002.

Annexes